

Togo/Projet du nucléaire

L'Assemblée nationale adopte des textes d'encadrement

Le jeudi 22 octobre 2026, les députés réunis au sein de l'hémicycle ont examiné et adopté trois textes qui s'inscrivent dans le cadre du projet nucléaire du Togo. Le premier texte adopté est le projet de loi autorisant le Togo à adhérer ...



PAGE 3

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Des beignets aux ustensiles de cuisine : elle a transformé les épreuves en opportunités

Elle a quitté l'école en classe de quatrième, non par manque d'ambition, mais faute de moyens financiers. Elle s'est alors lancée dans la vente ...

PAGE 2

BANQUE



Coris Bank International Togo

Michel Kodzo Gafan prend la tête de la direction générale

Coris Bank International Togo change de directeur général. Le banquier togolais Michel Kodzo Gafan succède à Alassane Kaboré, appelé à prendre les commandes de la filiale ivoirienne du Groupe bancaire burkinabè ...

PAGE 5



Emploi et développement

Datcha ouvre cette rentrée avec des formations professionnalisantes

Jeudi dernier, le Conseil des ministres a écouté une communication relative aux offres de formation proposées pour le lancement des activités académiques de l'université de Datcha au titre de la rentrée universitaire 2026-2027. Elle est présentée par le ministre de l'Éducation nationale, Mama Omorou.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Togo : l'ANCy mobilise les talents en cybersécurité

L'Agence nationale de la Cybersécurité (ANCy) lance la présélection de l'édition 2026 du Capture The Flag (CTF) national. A travers cette initiative, l'agence entend offrir aux étudiants, aux professionnels, aux autodidactes et aux passionnés de la cybrsécurité l'occasion de mettre leurs compétences à l'épreuve. Mieux, de démontrer leur capacité d'analyse et de se confronter à des défis techniques inspirés de problématiques concrètes de sécurité numérique.

Les inscriptions de la phase de présélection sont ouvertes du 22 au 29 octobre 2026 sur la plateforme officielle : www.ctf.tg. Et pour postuler, le candidat est tenu d'être de nationalité togolaise, de résider sur le territoire togolais, de disposer d'une pièce d'identité en cours de validité et de fournir un bulletin de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

Aussi sont-ils invités à consulter la plateforme officielle pour effectuer leur inscription et prendre connaissance des modalités applicables. A noter que les candidatures féminines sont encouragées.

CORIS PEPS

L'esprit tontine, l'épargne rémunérée en plus.

Commencez aujourd'hui Réalisez demain.

5% ÉPARGNE RÉMUNÉRÉE

à partir de 10 000 FCFA

8283

Offre soumise à conditions

CORIS BANK INTERNATIONAL

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

CMJN

	SOMMAIRE	Togo l'IPDCP renforce la protection des données personnelles dans les médias  P 4	Togo La Centif évalue les risques de blanchiment liés à la criminalité maritime  P 5	Championnats africains de tennis de table A Tanger, le Togo mise sur la jeunesse  P 10
---	------------------------	---	---	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Des beignets aux ustensiles de cuisine : elle a transformé les épreuves en opportunités

Elle a quitté l'école en classe de quatrième, non par manque d'ambition, mais faute de moyens financiers. Elle s'est alors lancée dans la vente de botokoin, ces petits beignets très appréciés, avant de commercialiser des tomates puis des ustensiles de cuisine. Aujourd'hui, son commerce emploie cinq personnes et son engagement dépasse les limites de son état : elle préside la Fédération préfectorale des bénéficiaires de services financiers (FEBESEF). Son histoire raconte comment une activité modeste peut devenir un projet d'entreprise.

C'est à Adjengré qu'elle a grandi et passé sa jeunesse. Comme beaucoup de jeunes filles, elle espérait poursuivre ses études, mais arrivée en classe de quatrième, elle doit abandonner l'école faute de ressources financières. Il lui faut trouver une autre voie. Elle commence par vendre des botokoin, puis se tourne vers les tomates. Ces premières expériences lui apprennent les exigences du petit commerce : attirer les clients, gérer les recettes et trouver de quoi renouveler les marchandises. Chaque journée compte, car l'argent gagné doit aussi permettre de poursuivre l'activité. « Je n'ai pas pu continuer l'école parce que les moyens manquaient. Mais il

fallait bien faire quelque chose de mes journées et chercher comment avancer », pourrait-elle résumer. Le commerce devient alors une autre école, où l'expérience s'acquiert au contact des clients et au fil des décisions.



En 2014, alors qu'elle participe à une réunion, elle découvre l'existence du Fonds national de la finance inclusive (FNFI). Elle apprend qu'un dispositif peut aider les petits entrepreneurs à renforcer leurs activités. Elle tente sa chance avec le produit APSEF. Pour elle, ce soutien représente une possibilité de dépasser les limites imposées par des ressources trop faibles. Dans le commerce, disposer de fonds supplémentaires permet notamment de mieux préparer ses achats et de saisir des occasions

d'approvisionnement. Mais encore faut-il faire les bons choix. Cette première expérience marque une étape importante : elle découvre un mécanisme qu'elle sollicitera ensuite à plusieurs reprises, avec l'ambition de faire

progresser son activité.

Des ustensiles de cuisine à la création d'emplois
Son activité prend progressivement une nouvelle orientation : la vente d'ustensiles de cuisine. Ce commerce obéit à des exigences particulières. Une marmite, une poêle, une louche ou une passoire ne répondent pas aux mêmes besoins et ne s'adressent pas nécessairement aux mêmes budgets. Il faut tenir compte de la solidité, du prix, de la

taille et de l'usage attendu. Contrairement aux denrées alimentaires, les ustensiles se conservent, mais ils peuvent immobiliser longtemps l'argent investi si les articles ne trouvent pas preneur. La commerçante doit donc bien choisir ses produits et comprendre les attentes de sa clientèle. Sa connaissance du milieu et sa réputation contribuent à fidéliser les acheteurs. Elle accède ainsi aux trois cycles du produit N'Kodédé. En 2022 et en 2024, les financements obtenus s'inscrivent dans la progression de son activité, jusqu'à atteindre 10 millions de FCFA au troisième cycle. « Quand une femme vient acheter chez moi, je veux qu'elle trouve ce dont elle a besoin et qu'elle reparte satisfaite. La confiance des clientes compte beaucoup dans ce métier », pourrait-elle expliquer.

Aujourd'hui, son commerce fait vivre cinq employés. Cette réalité donne une autre dimension à son parcours : son activité ne représente plus seulement un moyen de gagner sa vie, elle contribue également à celle d'autres personnes. Sa notoriété lui a aussi valu d'être élue présidente préfectorale de la FEBESEF, une responsabilité qui la place au contact d'autres bénéficiaires de services financiers. Celle qui a connu les limites imposées par le manque de moyens peut désormais

témoigner de l'importance de l'accès au financement. Sa reconnaissance envers le FNFI et ses initiateurs est sans détour : « Que Dieu bénisse le président du Conseil, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, pour cette initiative qu'est le FNFI. Je l'apprécie. Je veux le porter au dos ! » Elle poursuit : « Nous, les femmes rurales, nous sommes reconnaissantes. Il nous a aidées. » Pour elle, le Président du Conseil est « comme un œuf pour les femmes togolaises », une image qui traduit l'importance qu'elle accorde à cette initiative.

Son enthousiasme n'exclut pas une petite doléance, qu'elle souhaite voir prise en considération. Mais son message aux femmes qui hésitent encore à entreprendre reste clair : « À celles qui n'ont pas encore fait le pas, je dis : renseignez-vous, osez commencer et donnez-vous la chance d'avancer. » De la vente de beignets à la gestion d'un commerce employant cinq personnes, son histoire illustre une progression faite de changements, d'occasions saisies et de persévérance. Elle rappelle surtout qu'une activité peut prendre une autre dimension lorsqu'une femme parvient à consolider son commerce et à ouvrir, à son tour, des possibilités à d'autres.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



	Récupéré N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Edy Alley Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Caleb Akponou Affo-Djèlè Alarba Responsable administrative, financière et commerciale: Amah Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	---	--	--	--

Souveraineté alimentaire

Les députés dotent le secteur agricole d'un cadre juridique cohérent

Les députés ont adopté, le jeudi 22 octobre 2026 au siège de l'Assemblée nationale, le projet de loi d'orientation agricole. Il est destiné à impulser une dynamique de transformation structurelle du secteur et à renforcer la souveraineté alimentaire du pays.



Antoine Lekpa Gbégbéni, ministre de l'Agriculture (Crédit photo : Assemblée nationale)

C'était au cours de la quatrième séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année, présidée par le professeur Komi Selom Klassou, président de l'Assemblée nationale. Le projet de loi vise à doter le secteur agricole d'un cadre juridique cohérent pour promouvoir une agriculture moderne, productive, compétitive et durable. Il entend notamment améliorer les rendements, garantir la sécurité alimentaire,

favoriser la transformation locale des productions, renforcer l'accès des producteurs au financement et aux marchés, et créer des emplois et des richesses. Le texte prend également en compte les enjeux liés à la gestion durable des ressources

naturelles, à l'adaptation aux changements climatiques, à la sécurisation foncière agricole et à la professionnalisation des acteurs. Par ailleurs des mesures en faveur de la mécanisation, de l'irrigation, de la recherche agricole et du renforcement des capacités des producteurs, notamment les jeunes et les femmes. Selon Aklesso Atcholi, président du groupe parlementaire Union pour la République (Unir), ce texte revêt une importance

particulière pour l'avenir du Togo. Il constitue un levier pour assurer la sécurité alimentaire, améliorer les revenus des producteurs, créer des emplois pour la jeunesse et faire de l'agriculture un moteur de transformation économique et sociale.

« En adoptant une loi d'orientation agricole, nous faisons le choix de donner à notre agriculture un cadre clair, une vision de long terme et un cadre propice à son développement. Nous reconnaissons ainsi que la terre togolaise valorisée chaque jour par le travail et la persévérance de milliers de femmes et d'hommes constitue un patrimoine stratégique et un pilier fondamental de notre souveraineté alimentaire », a-t-il déclaré.

Il a également plaidé pour un meilleur accompagnement des producteurs, un accès facilité au financement et aux équipements, ainsi qu'une rémunération plus juste de leur travail. Pour lui, la modernisation agricole doit aller de pair avec la préservation des ressources naturelles, le développement de pratiques résilientes face aux changements climatiques et l'intégration des jeunes et des femmes dans les chaînes

de valeur. De son côté, Antoine Lekpa Gbégbéni, ministre de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire, a exprimé, au nom du gouvernement, sa gratitude à la représentation nationale pour l'adoption du texte. Il a salué la qualité des débats et la pertinence des observations formulées par les députés, qui ont contribué à mieux prendre en compte les réalités des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs. Le ministre a rappelé que cette loi adoptée par les députés s'inscrit dans la vision du président du Conseil Faure Gnassingbé, fondée sur le triptyque « Rassembler, Transformer, Protéger ». « En adoptant ce projet de loi en première lecture, vous avez ouvert une nouvelle perspective pour l'agriculture togolaise. Vous avez affirmé qu'elle mérite une vision de long terme, un cadre cohérent et une mobilisation nationale à la hauteur des enjeux », a-t-il affirmé devant les élus du peuple. Il a toutefois souligné que l'efficacité du texte dépendra de sa mise en œuvre, des ressources mobilisées et de la concertation entre les acteurs publics, privés et associatifs. Dans son discours, le président de l'Assemblée nationale

a salué l'engagement des députés et qualifié ce vote d'étape majeure pour l'avenir de l'agriculture togolaise. Il a insisté sur la nécessité de produire davantage, mais aussi de transformer localement les productions afin de créer de valeur ajoutée et de soutenir l'industrialisation du pays. Il a enfin appelé le gouvernement à adopter rapidement les textes d'application, à mobiliser les ressources nécessaires et à associer pleinement les différents acteurs du secteur. Le professeur Klassou a assuré que la représentation nationale exercera sa mission de contrôle afin que les orientations de cette loi se traduisent en résultats concrets au bénéfice des producteurs et des populations.

Il a, en outre, mis en avant la vision du chef du gouvernement, Faure Gnassingbé, qui ambitionne de faire du Togo une nation souveraine en matière de sécurité alimentaire. L'adoption en première lecture du projet de loi d'orientation agricole marque ainsi une étape importante dans la volonté du Togo de bâtir une agriculture plus productive, inclusive, compétitive et résiliente, au service de la souveraineté alimentaire et du développement durable.

E. Dadzie

Emploi et développement

Datcha ouvre cette rentrée avec des formations professionnalisantes

Jeudi dernier, le Conseil des ministres a écouté une communication relative aux offres de formation proposées pour le démarrage des activités académiques de l'université de Datcha au titre de la rentrée universitaire 2026-2027. Elle est présentée par le ministre de l'Éducation nationale, Mama Omorou.



Faure Gnassingbé, président du Conseil (Crédit photo : Présidence du Conseil)

Créée le 27 septembre 2022, l'université de Datcha s'apprête à débuter ses activités

académiques au titre de la rentrée universitaire 2026-2027, dans le cadre du renforcement de l'offre nationale d'enseignement supérieur et de la diversification des formations universitaires. L'architecture académique retenue s'organise autour de trois instituts

regroupant douze filières. Elle comprend l'Institut des sciences agronomiques et environnementales (Isae),

avec cinq filières, l'Institut des sciences et ingénieries biomédicales (Isib), avec deux filières, et l'Institut supérieur d'intelligences et stratégies territoriales (Isist), avec cinq filières.

Axée sur des formations professionnalisantes dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, des sciences biomédicales et de la gouvernance territoriale, cette offre vise à répondre aux besoins en compétences de l'économie nationale et à renforcer la complémentarité entre les universités publiques.

Le Conseil des ministres a donc autorisé l'ouverture de cette université à compter de la rentrée universitaire 2026-2027, avec les trois instituts et les filières de formation correspondantes. Il a instruit la prise des actes réglementaires nécessaires à l'organisation des formations.

TM

Togo/Projet du nucléaire

L'Assemblée nationale adopte des textes d'encadrement

Le jeudi 22 octobre 2026, les députés réunis au sein de l'hémicycle ont examiné et adopté trois textes qui s'inscrivent dans le cadre du projet nucléaire du Togo.

Le premier texte adopté est le projet de loi autorisant à adhérer du Togo à l'amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, adopté le 8 juillet 2005 à Vienne en Autriche. L'adhésion à cet amendement permettra à notre pays de consolider son cadre juridique et son régime de sécurité nucléaire, de bénéficier d'un cadre international harmonisé et de renforcer la coopération internationale en matière d'assistance, de partage d'informations, d'échange de bonnes pratiques, et de lutte contre le terrorisme nucléaire.

Le second projet de loi autorise l'adhésion du Togo à la Convention de Vienne relative à la responsabilité

civile en matière de dommages nucléaires, adoptée à Vienne le 21 mai 1963. Ce texte renforcera les normes juridiques du pays, garantissant la protection financière contre les dommages résultant de certaines utilisations de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

En outre, elle renforcera la confiance des autres États et des potentiels bailleurs qui voudront soutenir l'ambition du Togo d'associer l'électronucléaire à son mix énergétique.

Enfin, les députés ont examiné et adopté le projet de loi autorisant la ratification de la Convention sur la réparation complémentaire

Togo/Projet du nucléaire

Suite de la page 3

L'Assemblée nationale adopte des textes d'encadrement

des dommages nucléaires, adoptée le 12 septembre 1997 à Vienne en Autriche.

Le texte établit un régime mondial de responsabilité qui garantit un minimum de réparation financière à la suite de tout décès ou dommages aux personnes, toute perte de biens ou dommages aux biens et à l'environnement lors d'un accident nucléaire.

La ratification de la Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires permet au Togo, d'accéder à un mécanisme international de financement complémentaire garantissant une indemnisation plus adéquate des victimes en cas

d'accident nucléaire grave, tout en mutualisant les risques financiers à l'échelle internationale.

Il faut noter que la ratification de cette convention n'implique aucun engagement financier pour le Togo. Toutefois, notre pays s'engage à produire un rapport annuel sur la liste des installations nucléaires, et, en cas de création d'une centrale nucléaire, à mettre en place un fonds de garantie exigé pour la gestion des accidents éventuels.

Le professeur Komi Sélom Klassou, président de l'Assemblée nationale, a rendu hommage au président du Conseil, Faure Gnassingbé, pour son engagement en faveur du



Professeur Komi Sélom Klassou (Crédit photo : Assemblée nationale)

nucléaire civil. Il a démontré à quel point ces trois textes se complètent.

« Par ce vote, votre Assemblée contribue à

consolider les fondements juridiques sur lesquels notre pays entend développer les applications pacifiques du nucléaire », a déclaré Jean-Marie Tessi, ministre

de la Santé, de l'Hygiène publique, de la Couverture sanitaire universelle et des Assurances.

Edem Dadzie

Togo

l'IPDCP renforce la protection des données personnelles dans les médias

La protection des données personnelles s'invite davantage dans les pratiques journalistiques au Togo. Depuis le 19 octobre 2026, une équipe de l'Instance de protection des données à caractère personnel (IPDCP) travaille au département de monitoring de la Haute autorité de régulation de la communication écrite, audiovisuelle et numérique (Harc), à Lomé. Cette collaboration vise à promouvoir une information respectueuse de la vie privée, sans compromettre le droit du public à être informé.

Cette intégration découle de la convention de partenariat signée le 10 décembre 2025 entre les deux institutions. Elle permettra d'observer plus attentivement les pratiques des organes de presse, d'identifier leurs besoins et de les accompagner dans l'application des règles relatives à la protection des données personnelles. Dans l'exercice de

leur métier, les journalistes manipulent quotidiennement des informations sensibles : noms, images, témoignages, documents d'identification ou récits de situations privées. Leur publication exige une vigilance particulière, notamment lorsque les personnes concernées sont des victimes ou des mineurs. Une information d'intérêt public ne justifie pas systématiquement la divulgation de tous les détails permettant d'identifier une personne.

Accompagner les rédactions vers de meilleures pratiques L'équipe de l'IPDCP interviendra aux côtés des services de la Harc pour favoriser une culture de conformité à la législation. Selon les situations, la réponse pourra prendre la forme d'un accompagnement,

d'une sensibilisation ou de mesures prévues par la loi. Cette démarche présente un intérêt concret pour les professionnels des médias. Elle peut les aider à mieux apprécier les risques liés à

le respect des droits individuels. À l'occasion, le président de la Harc, Pitalounani Télou, a salué la coopération entre les deux institutions. Il a exprimé sa gratitude

les membres de l'équipe à faciliter leur intégration. En rapprochant régulation des médias et protection des données, cette initiative entend renforcer la confiance du public.



la diffusion d'informations personnelles, à protéger les personnes vulnérables et à concilier leurs obligations professionnelles avec

au président de l'IPDCP, le colonel Béléli Bédiani, pour son engagement en faveur de la protection des données, tout en invitant

Informé avec rigueur implique aussi de préserver la dignité et la vie privée des personnes concernées.

La Rédaction

PRÊT SCOLAIRE

DES ETUDES FINANCIÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ

0% TAUX

1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026

JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET

SUR 12 MOIS

*Offre soumise à conditions

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale

Le Togo prépare ses priorités de développement

Le Togo a participé aux Assemblées annuelles 2026 du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale, organisées du 12 au 18 octobre à Bangkok, en Thaïlande. Cette rencontre internationale a rassemblé plus de 19 000 participants autour de 3 enjeux majeurs : l'emploi, le financement du développement et l'innovation technologique.

La mobilisation de ressources financières prévisibles et l'accès à l'intelligence artificielle figurent parmi les priorités évoquées. Ces questions renvoient à la nécessité de soutenir une croissance durable tout en accompagnant les mutations technologiques et les besoins des populations. Pour le Togo, cette participation intervient dans une période déterminante



La délégation togolaise à Bangkok

La délégation togolaise, composée de hauts cadres de plusieurs administrations et de représentants de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), a pris part aux discussions sur les perspectives économiques mondiales, la transformation numérique et le financement climatique. Elle a également rencontré des partenaires techniques et financiers, dans le cadre des échanges visant à renforcer la coopération économique.

Les débats ont mis en évidence les défis auxquels sont confrontés les pays en développement. La création d'emplois pour les jeunes, la

pour la programmation des dépenses publiques. Le pays prépare son budget 2027, dont l'équilibre est projeté à 2 684,1 milliards de francs CFA. Ce budget doit permettre de financer les priorités inscrites dans la Feuille de route gouvernementale.

Les échanges de Bangkok offrent ainsi un cadre de réflexion sur les mécanismes de financement et les politiques susceptibles d'accompagner les ambitions économiques du pays, notamment en matière d'emploi, de transformation numérique et de développement.

Edy Alley

Commerce transfrontalier en ligne

Le Togo en immersion en Chine

Une délégation de cadres togolais de l'administration publique et du secteur privé séjourne à Beijing, en Chine, jusqu'au 2 novembre 2026. Elle participe à un séminaire consacré au commerce électronique transfrontalier, avec pour objectif de s'inspirer de l'expérience chinoise afin de contribuer au développement de cette activité au Togo.

Cette mission intervient dans un contexte d'accélération de la transformation numérique et de croissance des échanges commerciaux en ligne. Les participants approfondissent

les modèles économiques, les exigences réglementaires et logistiques ainsi que les opportunités offertes par ce secteur aux économies en développement. Ils présentent également les potentialités économiques du Togo et ses atouts en matière d'investissement.

Le chef de la délégation, Moïse Touh, souligne l'intérêt de l'expérience chinoise, fondée sur l'innovation technologique, la performance des plateformes numériques, l'efficacité logistique et la collaboration entre pouvoirs publics et

secteur privé. Selon lui, la Chine a réalisé plus de 2 380 milliards de dollars de commerce électronique transfrontalier en 2023, représentant 38 % du commerce électronique mondial.

Cette mission s'inscrit dans la volonté du Togo de faire du commerce et de la logistique des leviers de développement économique. Elle intervient quelques jours après la visite du président du Conseil, Faure Gnassingbé, en Chine, marquée par plusieurs accords de coopération.

E. A

Coris Bank International Togo

Michel Kodzo Gafan prend la tête de la direction générale

Coris Bank International Togo change de directeur général. Le banquier togolais Michel Kodzo Gafan succède à Alassane Kaboré, appelé à prendre les commandes de la filiale ivoirienne du groupe bancaire burkinabè. Fort de plus de 25 ans d'expérience dans le secteur financier, le nouveau dirigeant devra consolider les performances de la banque et renforcer sa position sur le marché togolais.

Le parcours de Michel Kodzo Gafan s'est principalement construit au sein d'Ecobank. En mai 2026, il occupait les fonctions de directeur régional Uemoa de la banque commerciale et de directeur par intérim de la Banque des particuliers et de la Banque commerciale d'Ecobank

Togo. Son expérience couvre le développement commercial, le financement des entreprises et la gestion des risques de crédit. Titulaire d'un Executive MBA de HEC Paris, il possède également une connaissance des marchés de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Son prédécesseur, Alassane Kaboré, quitte Lomé après plus de 8 années à la tête de la filiale togolaise pour diriger Coris Bank International Côte d'Ivoire. Des performances à consolider Michel Kodzo Gafan prend les rênes d'un établissement aux indicateurs en progression. À fin décembre 2025, son total de bilan atteignait 615,5 milliards de francs CFA, en hausse de 10 % sur un an. Les dépôts de

la clientèle s'élevaient à 366,1 milliards, contre 244,6 milliards de crédits accordés. Le bénéfice net s'établissait à 7,1 milliards de francs CFA, soit une progression de 23,1 %. La clientèle est passée de 79 419 à 90 983 clients. Sous Alassane Kaboré, la banque a diversifié ses activités grâce à Coris Money, à la finance islamique et aux services bancaires numériques.

Le nouveau directeur général devra poursuivre cette dynamique, développer le financement des entreprises et maîtriser les risques. Le Groupe a également nommé le Burkinabè Jean-Marie Kompaoré directeur général adjoint de la filiale togolaise.

Rédaction

Togo

La Centif évalue les risques de blanchiment liés à la criminalité maritime

La Cellule nationale de traitement des informations financières (Centif-Togo) a lancé, le jeudi 22 octobre 2026 à Lomé, un atelier de deux jours consacré aux risques de blanchiment de capitaux liés à la criminalité maritime. La rencontre rassemble 80 acteurs publics et privés autour de l'évaluation sectorielle des menaces pesant sur les activités maritimes et portuaires.

Organisés avec l'appui du Conseil national de lutte contre la corruption (Conac) et du Programme d'appui à la gouvernance et au développement du secteur privé (PAGDSP), financé par la Banque africaine de développement (BAD), les travaux ont permis

d'examiner et de valider cette évaluation. L'enjeu dépasse la sécurité des navires et marchandises. Les trafics de stupéfiants, la contrebande et la pêche illicite sont susceptibles de générer des revenus issus d'activités criminelles, ensuite réintroduits dans les circuits financiers légaux. La surveillance de ces flux constitue donc un défi pour les autorités, dans un environnement où les échanges commerciaux et financiers sont particulièrement importants. En 2024, le Port de Lomé a traité 30,6 millions de tonnes de marchandises, dont 20,2 millions en transbordement. Le trafic conteneurisé a atteint près de deux millions d'équivalents vingt pieds (EVP), en progression de 5,2 % sur un



an. Ces volumes soulignent la nécessité de concilier fluidité des échanges et détection des opérations suspectes. La Centif a également réalisé 5 études de typologies portant notamment sur la corruption, le trafic d'espèces sauvages, le transport transfrontalier d'espèces, l'immobilier et la criminalité financière liée au

commerce. Les conclusions de l'atelier de deux jours doivent déboucher sur des recommandations opérationnelles visant à mieux hiérarchiser les risques, faciliter le partage d'informations et renforcer les enquêtes, les poursuites ainsi que la confiscation des avoirs criminels.

Le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), qui a adopté l'évaluation mutuelle du Togo en 2022, contribue également au suivi des dispositifs régionaux de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

La Rédaction

Infrastructures

Le gouvernement accélère la transition du BTP

Porté par des projets d'envergure et des réformes structurelles, le secteur du Bâtiment et des travaux publics (BTP) est en mutation au Togo. En devenant le moteur central de la modernisation des infrastructures nationales, cette industrie s'impose comme un accélérateur du développement économique et social du pays. À travers ce dossier, nous faisons un retour sur les initiatives du gouvernement pour promouvoir le secteur et les transformations en cours.



Regroupant la conception, la construction, la rénovation et l'entretien des bâtiments et des infrastructures, le secteur du BTP, constitue un pilier de développement économique, social et territorial. Moteur de croissance économique, il participe directement à la formation du Produit intérieur brut (PIB) et stimule l'activité de nombreux autres secteurs connexes. Que ce soit l'industrie des matériaux, le transport, l'immobilier ou les services, leur essor dépend en partie du BTP.

Participant à la création massive d'emplois, le secteur du BTP est considéré comme l'un des grands employeurs de main-d'œuvre, allant des moins qualifiés aux métiers hautement techniques comme l'architecture, l'ingénierie ou l'urbanisme. Quant aux ouvrages, à savoir les routes, les ponts, les voies ferrées et les réseaux d'eau ou d'énergie, ils participent à faciliter la circulation des biens, des services et des personnes tout en renforçant la compétitivité du pays.

Les logements, les écoles, les hôpitaux et les espaces publics, indispensables au bien-être et à la santé des populations, bénéficient également de l'expertise du BTP.

Particulièrement au Togo, la contribution du secteur du BTP au développement n'est plus à démontrer. Selon les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), le BTP représente entre 8 et 10 % du PIB national. Mieux, il ressort que la valeur ajoutée de la construction, ayant progressé de 16,9 % en 2025, contribue pour 0,5 point à la croissance du PIB réel.

Des milliers d'emplois

Le secteur génère des milliers d'emplois directs et indirects pour des ouvriers, techniciens, ingénieurs et conducteurs d'engins, soutenant ainsi de nombreuses familles à travers le pays. Si le nombre d'emplois générés au niveau national par le secteur du BTP est difficile à mentionner, il ressort cependant que les entreprises réunies au sein

du Groupement national des entrepreneurs du BTP (GNEBTP), créent plus de 200 000 emplois à travers le pays.

Dans l'ensemble, le secteur togolais du BTP participe au développement et à la modernisation des

des ouvrages, structurer le développement urbain, encadrer la profession et protéger l'environnement. De ce qui précède, il ressort donc que le cadre réglementaire constitue le socle juridique et technique sur lequel repose la modernisation des infrastructures nationales et du secteur du BTP.

Dans l'ensemble, ce cadre repose sur quatre axes : l'urbanisme et les autorisations de construire, la qualification et la classification des entreprises, le droit du travail et les conditions sociales, puis les marchés publics et leur gouvernance.

Pour ce faire, le Togo s'est doté d'une Commission de catégorisation des entreprises du bâtiment et des travaux publics (CCE-BTP), qui joue un rôle central dans la professionnalisation du secteur de la construction. Elle évalue, classe et catégorise les entreprises du secteur (routes, bâtiments, équipements collectifs) en fonction

sur des critères stricts. Aussi participe-t-elle à l'effort national visant à éliminer l'improvisation administrative et à renforcer la compétitivité des entreprises locales face aux firmes internationales.

Promouvoir le secteur du BTP

Conscient de la contribution du BTP au développement du pays et à la création d'emplois, le gouvernement œuvre à rendre le secteur plus compétitif. Ainsi, ces dernières années, nombreuses sont les initiatives engagées. C'est le cas de la Convention collective du BTP. Elle définit la grille salariale, les droits aux congés, les contrats de travail et l'obligation pour les employeurs de fournir des équipements de protection individuelle (EPI) sur les chantiers.

Dans la reconnaissance des compétences, les efforts sont également menés. Ils prennent entre autres en compte, l'imposition des mécanismes de classification, d'agrément

Quid du cadre réglementaire ?

Au niveau national, le cadre réglementaire du secteur du BTP repose sur un ensemble de lois, de décrets et de conventions qui régissent l'urbanisme, les autorisations de construire, la qualification des entreprises et les relations de travail. Bref, un ensemble de mesures pour garantir la sécurité

de leurs compétences techniques, de leurs capacités financières et de leurs expériences passées.

En collaboration avec l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP), le CCE-BTP, veille à ce que l'attribution et l'exécution des marchés publics au Togo reposent

et de certification pour les entreprises et les bureaux d'études afin d'écartier les prestataires défaillants des marchés publics.

La reconnaissance des compétences instaurées par le gouvernement, oblige par exemple à passer par un architecte agréé inscrit à l'Ordre

national des architectes du Togo(ONAT)ou à l'Ordre national des urbanistes du Togo (ONUT) pour des services.

Toujours dans le cadre de la promotion du secteur, le gouvernement organise des rencontres de haut niveau, comme celles du Comité de concertation État-secteur privé (CCESP), afin d'améliorer la performance des marchés publics et la qualité des infrastructures. Ces concertations permettent également de recenser les besoins du secteur en vue d'apporter des solutions durables aux problèmes qui les minent.

Pour faire face à la concurrence des entreprises étrangères, les autorités via le ministère délégué chargé des Travaux publics poussent les entrepreneurs locaux à se structurer en groupements et à nouer des partenariats internationaux. C'est notamment le cas de l'accord signé en 2025, entre le GNEBTP et la Fédération nationale du BTP du Maroc.

Le gouvernement intervient également pour assainir et réguler la qualité des matériaux de construction, par le renforcement des normes et la réglementation du secteur cimentier. Aussi encourage-t-il le développement de solutions numériques pour optimiser les coûts et moderniser la gestion des chantiers.

L'offre de 25 % des marchés publics aux entreprises portées par les jeunes et les femmes s'inscrit également dans le cadre des initiatives du gouvernement pour accompagner le secteur. Pour aider les jeunes entreprises du secteur du BTP à surmonter les barrières financières et administratives, l'attribution se fait souvent via des procédures simplifiées, comme les demandes de cotation ou des appels d'offres restreintes.

Porté par le Programme de modernisation de

l'administration publique, le gouvernement a déployé l'e-BTP. Cette initiative, qui introduit la passation électronique des marchés, vise à simplifier l'accès aux appels d'offres pour les entreprises du BTP locales et à garantir une plus grande transparence.

En s'engageant dans la restructuration et dans la modernisation du Centre de la construction et du logement (CCL), le gouvernement entend accroître l'accompagnement technique des professionnels et promouvoir les matériaux locaux.

Avec le Programme national d'entretien routier (PNER), qui prévoit chaque année, la relance et le financement de vastes chantiers routiers sur l'ensemble du territoire, les entreprises du BTP bénéficient d'un plan de charge direct et continu.

Des projets d'envergure, à l'instar de la construction de 20 000 logements sociaux à Kpomé-Dalavé, servent de catalyseur économique pour la filière construction par le développement de nouvelles infrastructures routières, d'assainissement et d'accès aux réseaux.

Avec la création de la Société nationale d'aménagement et de développement urbain (SONADU), le gouvernement entend renforcer la mise à disposition de logements mieux encadrés et viabilisés. Cette initiative vient ouvrir d'autres perspectives de débouchés pour le secteur du BTP au Togo.

Le Projet de renouvellement urbain de Lomé (PRU), axé sur la transformation et la densification de la capitale, intègre l'amélioration du cadre de vie. Il entend aussi développer et structurer une filière nationale de production de matériaux de construction locaux pour accompagner le secteur BTP du pays.

Quid des défis ?

Malgré la pléthore d'initiatives, le secteur du BTP au Togo n'est pas exempt de difficultés. Les plus récurrentes sont les retards de paiements aux entreprises. Les décalages de

ou la continuité des chantiers. Conséquence, les entreprises locales du BTP, perçues comme peu crédibles peinent à rivaliser au niveau national comme international. De même, l'attribution des marchés aux moins-

De même, l'absence d'une catégorisation claire et actualisée complique l'attribution juste des projets selon la taille et l'expertise des entreprises. Bien que le gouvernement ne prête pas une oreille



paiements que subissent ces dernières dans le règlement de leurs prestations par la commande publique, fragilisent leur trésorerie, rendant du coup les entreprises peu compétitives. Pis, ils occasionnent l'accumulation des chantiers inachevés et abandonnés, posant des défis majeurs de gouvernance et de continuité des infrastructures publiques.

L'accès limité aux crédits bancaires bloque pour sa part le démarrage

disants en privilégiant systématiquement l'offre financière la plus basse pousse le secteur vers le bas, impactant la qualité finale des ouvrages livrés. D'autres difficultés sont relatives aux évaluations qui souvent ne prennent pas correctement en compte les réalités du marché et l'évolution des coûts des matériaux.

En juin dernier, la GNEBTP déplorait une forte marginalisation des acteurs nationaux face à l'omniprésence de firmes étrangères souvent mieux financées.

attentive aux difficultés du secteur du BTP, il dénonce cependant la responsabilité propre des entrepreneurs, les malfaçons et les fraudes documentaires. Mais qu'à cela ne tienne, les mutations sont en marche. Désormais, la réussite du secteur ne se mesurera plus seulement à la hauteur des édifices, mais à leur impact sur la population. Pour le BTP national, le plus grand défi n'est plus simplement de construire, mais de construire plus juste.

Caleb Akponou

Blague	Le cri du pauvre	Débat du jour :
Marc et Sophie, tous deux secrètement infidèles, avaient rendez-vous le même soir avec leurs amants respectifs dans le nouvel hôtel branché de la ville. Pour ne pas éveiller les soupçons, chacun avait inventé un séminaire professionnel tardif. À 20 heures tapantes, Marc poussa la porte de 	Le carburant monte, Mais mon salaire reste à genoux. Chaque litre devient un luxe, Chaque trajet, un sacrifice. Mon salaire, salaire, salaire !!! Fond avant même la fin du mois. Le prix du pain grimpe, Le transport flambe, Et mon ventre, lui, ne connaît pas de hausse. Je n'ai pas de maison décente, Pas d'épargne pour les jours difficiles, Je compte mes pièces avant d'acheter le nécessaire, Pendant que le voisin roule sans compter, Porté par des bons de carburant. Moi, le pauvre, je ne demande pas la richesse. Je demande seulement de pouvoir vivre dignement. Car jusqu'à quand Le pauvre devra-t-il payer toujours plus Avec un salaire, salaire, salaire? Écoute le cri du pauvre, Papa ! Le pauvre aussi a droit à une vie digne.	Un jour, ta femme en allant au marché croise un monsieur qui la drague. Le monsieur a promis une moto de 1 million FCFA et beaucoup d'autres biens matériels à ta femme si elle l'accepte comme son époux. Le monsieur la dérange jusqu'à ce qu'elle accepte sa demande sans que tu sois au courant de rien. Deux jours après, il donne rendez-vous à ta femme pour lui offrir la moto qu'il lui a promise. Une fois chez le vendeur, et après avoir choisi la moto il demande à essayer avant de la remettre à ta femme (sa nouvelle copine). C'est comme ça, il est parti avec la moto et laissant ta femme là. C'est ainsi le vendeur envoie ta femme 
la suite 404, impatient. Sophie, elle, s'installa confortablement dans la suite 405 juste en face. Dix minutes plus tard, le room service arriva dans le couloir. Marc et Sophie ouvrirent leur porte en même temps pour réceptionner le champagne. Leurs regards se croisèrent. — Toi ici ?! hurlèrent-ils en chœur, avant de réaliser la situation.	Poète, <i>Esso éwéléssinèdo</i>	au commissariat. Au commissariat, elle donne ton numéro au commissaire. Tu arrives au commissariat, le commissaire t'explique la situation, et pour finir, on te demande de payer les 1 million ou ta femme ira en prison. NB : Vous avez 3 enfants ensemble et le plus petit a 5 ans. Vas-tu payer les 1 million pour ramener ta femme a la maison où tu la laisses faire la prison ? Débat ouvert à toutes et à tous; bonne réflexion.

Quelques ambassades et consulats
 Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70 Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32 Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40 Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94 Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43 Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25 Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56 Union Européenne; Tél: 22 53 60 00 Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23 Consulat de France; Tél: 22 23 46 40 Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60 Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30 Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25 Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63 Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58 Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35 Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00 Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31 Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80 Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11 RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé		
BIBLIOTHEQUES	AGENCE DE COMMUNICATION	COURRIER EXPRESS
BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10 CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77 INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65	AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers	DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26
LIBRAIRIE	SUPERS MARCHES A LOME	OPERATEURS TELEPHONIQUES
GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43 LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66 LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83	CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche) LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43	MOOV :Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14
ESPACES CULTURELS	FRUITS ET LEGUMES	SANTE GENERALISTES
CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86 CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16 CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77 CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoè Tel: 90 64 80 77 CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoè Tel: 22 42 12 07	MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion) MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO) PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38	DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72
MANNEQUINAT & HÔTESSE	DANSE ET COURS DE ZUMBA	OU MANGER ET DORMIR A LOME?
ALLURE MODE AGENCY; Tel: 99 22 04 62 CHALLENGE AGENCY; Tel: 92 27 91 66	AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86	RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80 HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11
SALLE DE CINEMA	AVIATION	MUSCULATION ET MASSAGE
HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55 CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52 CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55	AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99	Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60 GYM FIL«D»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

Niger/Coopération militaire

Le Sénat algérien approuve l’envoi de troupes militaires au Niger

L’Algérie pourrait bientôt envoyer ses soldats au Niger. Réunis en session extraordinaire ce dimanche 25 octobre, les membres du Conseil de la nation, chambre haute du Parlement algérien, ont approuvé à l’unanimité des votants l’envoi d’un détachement de l’Armée nationale populaire (ANP) sur le territoire nigérien. Une décision peu ordinaire pour Alger, qui s’apprête à renouer avec les opérations militaires hors de ses frontières.

Le vote, intervenu à huis clos, répond à une demande du président Abdelmadjid Tebboune. Il devra toutefois être confirmé par l’Assemblée populaire nationale (APN), dont les députés sont également appelés à se

prononcer. L’article 91 de la Constitution algérienne exige, en effet, l’approbation des deux tiers de chacune des chambres du Parlement avant tout déploiement de troupes à l’étranger.

La mission envisagée vise principalement à sécuriser les installations pétrolières et les investissements de la compagnie algérienne Sonatrach au Niger. Selon les informations disponibles, les militaires pourraient être stationnés dans le nord du pays. La base de Madama, non loin de la frontière libyenne, est notamment évoquée, sans confirmation officielle pour l’heure.

Cette perspective intervient dans un contexte de rapprochement militaire

entre Alger et Niamey. Le 21 octobre dernier, les deux pays ont signé un protocole de coopération militaire, à l’occasion d’une visite du ministre nigérien de la Défense, le général Salifou



Gal. Tiani

Mody, en Algérie. Mais les relations sécuritaires entre les deux voisins avaient déjà pris une nouvelle dimension fin août. Alger

avait alors dépêché plusieurs avions de combat au Niger, à la demande des autorités nigériennes, pour soutenir leur armée face à ce qui avait été présenté comme une tentative de déstabilisation

du régime du général Abdourahamane Tiani. Avec ce nouveau projet, l’Algérie semble vouloir inscrire son engagement dans

un cadre plus permanent. Un choix qui, s’il se concrétise, marquerait une évolution notable de sa doctrine militaire. Le pays n’a plus officiellement déployé de troupes à l’étranger dans une opération comparable depuis la guerre israélo-arabe de 1973.

Pour Alger, il s’agit désormais de protéger ses intérêts économiques tout en renforçant sa présence sécuritaire dans un Sahel instable. Pour Niamey, cet appui pourrait consolider une coopération militaire devenue stratégique. La portée réelle de cet engagement dépendra néanmoins des modalités du déploiement, encore attendues.

T.M.

Bénin/Nationalité

53 Afro-descendants obtiennent la nationalité béninoise

Le Bénin poursuit sa politique de rapprochement avec les descendants d’Africains dispersés à travers le monde par la traite négrière. Samedi 24 octobre, à Cotonou, 53 Afro-descendants venus notamment d’Haïti, de France et de Martinique ont officiellement reçu leur attestation de nationalité béninoise. Une nouvelle étape dans cette démarche par laquelle le pays entend renouer les liens avec une diaspora dont l’histoire reste profondément marquée par les blessures de l’esclavage.

La cérémonie, organisée au Complexe judiciaire de Cotonou, s’est déroulée sous la présidence de Florentin Gbodou, directeur de cabinet du ministre de la Justice, et de Jocelyn Flenon, son homologue du ministère des Affaires étrangères chargé de l’intégration des Afro-descendants. Pour les bénéficiaires, cette reconnaissance revêt une signification particulière. Le Martiniquais Jean-Luc Vigne y voit l’aboutissement d’une quête identitaire, tandis que la Française Béatrice Toni souhaite étendre cette démarche à ses proches. Derrière ces témoignages se dessine une même aspiration : retrouver un lien avec le continent dont leurs ancêtres ont été arrachés, parfois plusieurs siècles auparavant. Cette politique trouve son fondement dans une loi adoptée en septembre 2024, puis modifiée en juillet 2025, qui permet aux Afro-descendants répondant aux conditions légales d’acquérir la nationalité béninoise par reconnaissance. Depuis, les cérémonies se succèdent. 9 personnes avaient reçu leur attestation en mars dernier, 28 en juillet et 10 autres en août.

Au-delà de sa dimension mémorielle, l’initiative traduit une volonté politique d’inscrire le Bénin dans une relation renouvelée avec la diaspora africaine. En ouvrant sa nationalité à ces descendants de la traite transatlantique, Cotonou fait de la reconnaissance des origines un instrument de rapprochement culturel et diplomatique.

La portée de cette démarche ne saurait toutefois se mesurer au seul nombre d’attestations délivrées. Elle dépendra aussi de la capacité du pays à accompagner durablement ces nouveaux ressortissants et à donner une réalité à leur désir d’appartenance. Car si la nationalité peut rétablir un lien juridique avec l’Afrique, elle ne suffit pas, à elle seule, à réparer les ruptures de l’histoire. Elle offre néanmoins une possibilité que plusieurs générations n’avaient pu envisager : celle de renouer librement avec une partie de leur héritage. Pour ces 53 nouveaux Béninois, ce 24 octobre restera ainsi une date singulière, celle d’une histoire longtemps vécue à distance et désormais prolongée par un engagement personnel.

T.M.

Rejet du budget rectificatif au Sénégal

Les fractures politiques de nouveau mis à jour

Au Sénégal, le débat budgétaire prend des allures de bras de fer politique. Vendredi 23 octobre, les députés de Pastef, pourtant majoritaires à l’Assemblée nationale, ont rejeté en commission le projet de loi de finances rectificative pour 2026, ainsi que les amendements proposés par le gouvernement. À l’approche d’un nouveau rendez-vous parlementaire, le désaccord met en lumière les fractures d’un pouvoir confronté à une situation financière particulièrement délicate.

La décision n’a rien d’une surprise. Dès le 19 octobre, Ousmane Sonko, président de Pastef, avait prévenu que ses députés ne soutiendraient pas le texte en l’état. Dans son communiqué du 23 octobre, le groupe parlementaire précise qu’il ne conteste pas la nécessité de réviser le budget. Ce sont les choix opérés, les modalités de financement et les garanties fournies aux élus qu’il juge insuffisants.

Les parlementaires réclament notamment un réexamen des restrictions touchant la santé, l’éducation, la formation, les infrastructures et l’hydraulique. Ils veulent préserver le pouvoir d’achat des ménages, alléger durablement le coût de l’énergie, maîtriser les dépenses de fonctionnement de l’État et obtenir davantage de transparence sur la dette publique. Le désaccord porte aussi sur la méthode. Les élus de

Pastef soutiennent qu’une majorité parlementaire ne saurait se borner à entériner les propositions de l’exécutif. Ils réclament des audits et des explications sur certaines opérations financières. Le gouvernement assure, lui, avoir transmis un memorandum répondant aux interrogations soulevées. Entre le devoir de contrôle des députés et l’urgence budgétaire invoquée par les ministres, chaque camp revendique la défense de l’intérêt général.

Reste une question essentielle : jusqu’où le Sénégal peut-il redresser ses comptes sans compromettre les services publics et les attentes sociales qui ont porté le pouvoir actuel ? Le dilemme est d’autant plus aigu que le pays traîne un endettement considérable. Le Fonds monétaire international évaluait la dette du secteur public à 132 % du PIB à fin 2024. Un tel niveau réduit les marges de manœuvre d’un État appelé à financer ses priorités tout en honorant ses engagements. En septembre, Dakar et les services du FMI sont parvenus à un accord préliminaire sur un programme d’environ 2,2 milliards de dollars, étalé sur 36 mois. Son entrée en vigueur reste toutefois soumise aux validations de l’institution et à des garanties financières. Parallèlement, le gouvernement envisage une restructuration de sa dette à travers une formule

élargie du Cadre commun du G20, une voie contestée par Ousmane Sonko. Ce désaccord économique se double d’une confrontation politique. Entre le président Bassirou Diomaye Faye et le dirigeant de Pastef, les divergences rendent plus incertaine la conduite des réformes. Fait révélateur, c’est la majorité parlementaire censée soutenir l’exécutif qui lui oppose aujourd’hui son refus le plus ferme. Pour l’opposition, la crise traduit surtout les difficultés d’une alliance politique autrefois unie.

Le gouvernement, de son côté, défend la nécessité de corriger les équilibres budgétaires. Le Premier ministre Ahmadou Al Aminou Lô a prévu une prise de parole ce dimanche 25 octobre pour expliquer les arbitrages retenus. Pastef assure rester ouvert au dialogue avant la séance plénière du mardi 27 octobre.

Un compromis demeure donc possible. Mais l’épisode rappelle qu’un redressement des finances publiques ne se décrète pas uniquement à coups de tableaux comptables. Il exige des choix assumés, des sacrifices équitablement répartis et une confiance politique suffisamment solide pour les porter. Au Sénégal, c’est désormais cette confiance, autant que le budget, qui se retrouve à l’épreuve.

T.M.

Championnats africains de tennis de table

A Tanger, le Togo mise sur la jeunesse

Le Togo participe du 18 au 26 octobre 2026, à Tanger au Maroc, aux Championnats senior hommes de Tennis de table. Pour représenter le pays, la Fédération Togolaise de Tennis de Table (FTTT) mise sur trois jeunes, Elias Agbodjan, Sedik Tchagolé et Abdou Razak Soufianou.



Les athlètes togolais aux championnats

A ces Championnats d'Afrique senior hommes de l'International Table Tennis Fédération (ITTF), les trois athlètes sont appelés à défendre les couleurs nationales à cette compétition qui regroupe les meilleures nations africaines. Une sélection nationale togolaise restreinte, mais porteuse d'espoir pour une discipline qui cherche à consolider sa place sur l'échiquier africain. Pour ce rendez-vous continental, les trois représentants togolais ont

suivi des programmes de préparation adaptés à leurs parcours respectifs. Boursier olympique, Elias Agbodjan a bénéficié d'un stage de trois semaines en Chine, pays reconnu pour son expertise et ses performances dans le tennis de table mondial.

Ses coéquipiers, Sedik Tchagolé et Abdou Razak Soufianou, poursuivent quant à eux leur préparation au sein de leurs clubs respectifs en France.

Pour Amah Amédée, directeur technique national de la FTTT, cette compétition représente une véritable occasion de se distinguer. Aussi nourrit-il l'espoir de voir les Togolais franchir plusieurs étapes dans la compétition.

« Face aux grandes nations qui sont présentes à ce rendez-vous, le Togo est le seul représentant de l'Afrique de l'Ouest », relève-t-il, précisant que le Nigeria, considéré comme une référence sous-régionale, sera présent en individuel.

Pour M. Amah, cette configuration pourrait offrir davantage d'opportunités aux pongistes togolais. « Nos chances sont encore augmentées pour que le Togo puisse accéder dans le tableau de 8, pourquoi pas viser le carré », ambitionne-t-il. Une projection qui traduit la volonté de la délégation de ne pas se contenter d'une simple participation, mais de se hisser sur le podium. Derrière cette ambition, les difficultés matérielles restent néanmoins une préoccupation majeure. Le manque d'équipements adaptés complique les conditions de préparation et rappelle les défis auxquels la discipline est confrontée. Toutefois, le technicien salue les soutiens de la FTTT et du ministère délégué chargé des Sports.

Pour le directeur technique national, ces contributions sont essentielles afin de

permettre aux athlètes de se préparer et de défendre dignement les couleurs nationales. Au-delà des résultats attendus à Tanger, cette campagne continentale s'inscrit également dans une perspective de développement à long terme. Le choix d'aligner de jeunes joueurs répond à une volonté de construire progressivement une relève compétitive.

Le responsable technique établit d'ailleurs un lien entre cette participation et le projet scolaire initié l'année dernière dans les écoles primaires. Il espère que les performances des internationaux togolais susciteront des vocations auprès des jeunes pratiquants. À Tanger, les trois représentants togolais auront donc une double mission : défendre les couleurs nationales et inspirer la prochaine génération. Entre ambition sportive, contraintes matérielles et espoir de renouvellement, le Togo veut transformer ce rendez-vous africain en une étape importante de sa progression.

Quid des confrontations togolaises ?
A ces championnats

africains de tennis de table de Tanger, la participation togolaise se fait en équipe et en individuel. En équipe, le Togo qui a perdu 0 contre 3 face à l'Egypte, s'est rattrapé en battant l'Afrique du Sud, 3 contre 1 avant d'être arrêté en quarts de finale. Toutefois, la compétition se poursuit pour les Togolais en individuel. Dans le groupe 7, le Togolais Sedik Tchagolé sera aux prises avec le Seychellois Dario Laurence. Son compatriote Elias Agbodjan logé dans le groupe 11 affronte l'Erythréen Mikael Joel. Pendant ce temps, le troisième Togolais Abdou Razac Akorde Soufianou, dans le groupe 12 affronte l'Egyptien Mahmoud Helmy. Qu'est-ce le tennis de table? Sport de raquette opposant deux ou quatre joueurs, autour d'une table séparée par un filet, tennis de table, se joue en renvoyant la balle dans le camp adverse de façon à ce que l'adversaire ne puisse pas la rattraper ou la remettre correctement.

Considérée comme une activité de loisir populaire, le tennis de table est devenu un sport officiel et olympique en 1988.

TM-Equipe228

Développement du football togolais

La FTF et Fair sport Management préparent le terrain

À Marseille, la Fédération Togolaise de Football et l'agence Fair Sport Management ont engagé des discussions en vue de renforcer la formation des encadreurs techniques au Togo et d'ouvrir de nouvelles perspectives internationales aux meilleurs talents.

La Fédération Togolaise de Football poursuit sa quête de leviers de développement et de professionnalisation du football national. Dans cette dynamique, une séance de travail s'est tenue le 12 octobre 2026 à Marseille, en France, entre des représentants de la FTF et le responsable de l'agence Fair Sport Management. Cette rencontre a pour objectif de poser les bases d'un futur partenariat stratégique axé sur le renforcement des compétences locales et la promotion des talents togolais à l'international.

Les échanges ont permis d'identifier plusieurs axes de coopération susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'encadrement technique et à la structuration de la formation des jeunes footballeurs au Togo.

Renforcer les compétences à la base
La formation des formateurs figure parmi les principales orientations discutées. Il s'agit d'envisager des programmes de renforcement des capacités destinés aux encadreurs techniques des clubs et des centres de formation. L'ambition est d'harmoniser les pratiques pédagogiques, d'élever le niveau de qualification des acteurs et de rapprocher davantage la formation dispensée au Togo des exigences du football moderne.

Au-delà de la formation initiale, le partenariat envisagé prévoit également un accompagnement technique dans la durée. Fair Sport Management pourrait ainsi apporter son expertise au suivi des programmes mis en œuvre, à l'évaluation des progrès réalisés par les structures bénéficiaires et à l'adaptation des modules d'apprentissage en fonction des besoins identifiés. Cette approche entend favoriser une amélioration de la qualité de l'encadrement, en faisant du développement des compétences un levier essentiel de progression pour les clubs et les centres de formation.

Ouvrir des perspectives internationales aux talents togolais
L'autre volet des discussions concerne la mise en

place d'une passerelle internationale destinée aux meilleurs joueurs et joueuses détectés sur le plan national. À travers son implantation à Marseille et les possibilités d'ouverture vers l'Europe, Fair Sport Management pourrait contribuer à la détection, au suivi professionnel et au placement de ces talents à l'étranger. L'initiative envisagée prend en compte les catégories masculines et féminines, avec l'objectif de permettre aux jeunes footballeurs et footballeuses les plus prometteurs d'accéder à de nouvelles opportunités de progression et d'exposition au haut niveau. La définition de critères de sélection transparents et de mécanismes de suivi adaptés constituera, à cet égard, un enjeu important pour encadrer ce dispositif et en

assurer la cohérence avec les objectifs fixés. Qui est Fair Sport Management ? Fair Sport Management, également connue sous le nom de Fair Sport Mng, est une agence française spécialisée dans la représentation des joueurs et des entraîneurs, ainsi que dans la gestion et le développement de carrières dans le football. Fondée en 2015 par Paul Vincent Schianchi, agent licencié de la Fédération française de football (FFF), et basée à Marseille, l'agence intervient dans plusieurs domaines. Notamment, le développement du football à la base, la négociation de contrats, la gestion des transferts, la valorisation de l'image et l'accompagnement professionnel des acteurs du football.

TM-FTF

Sécurité alimentaire

Le Togo vise 41 000 tonnes de vivriers en 2026 pour renforcer les réserves nationales

Le gouvernement togolais entend renforcer la sécurité alimentaire en augmentant les stocks nationaux de produits vivriers et en soutenant davantage la production agricole. À travers l'Agence nationale de sécurité alimentaire du Togo (Ansat), le pays prévoit de mobiliser plus de 41 000 tonnes de céréales en 2026, soit près de 10 000 tonnes de plus que les 31 086 tonnes collectées en 2025. Cette ambition s'inscrit dans une stratégie visant à mieux protéger les populations contre les pénuries, à stabiliser l'approvisionnement des marchés et à garantir des débouchés aux producteurs locaux.

Les résultats enregistrés ces dernières années témoignent de la progression des achats de l'Ansat. Entre 2021 et 2025, l'agence a mobilisé près de 90 000 tonnes de produits vivriers pour constituer les stocks de sécurité. Les volumes collectés sont passés de 10 889 tonnes en 2021 à 9 155 tonnes en 2022, avant de remonter

à 19 813 tonnes en 2023 et à 18 307 tonnes en 2024. En 2025, les achats ont atteint un niveau record de 31 086 tonnes, confirmant l'importance croissante du dispositif dans la gestion des réserves alimentaires du pays.

La région des Savanes s'est particulièrement distinguée en 2025, avec 27 862 tonnes fournies. Cette contribution souligne le rôle des bassins de production dans l'approvisionnement national et l'intérêt de renforcer les capacités des agriculteurs afin d'accroître les volumes disponibles sur les marchés.

Soutenir les producteurs pour accroître la production. Au-delà du stockage, l'enjeu est d'améliorer durablement la productivité agricole. L'augmentation des achats publics offre aux producteurs des débouchés supplémentaires et contribue à sécuriser la commercialisation de leurs récoltes. En veillant à proposer des prix rémunérateurs, l'Ansat entend également

encourager les agriculteurs à maintenir, voire à augmenter, leur production.

Cette dynamique suppose de consolider les efforts en faveur de l'accès aux

des marchés et diffuse des informations destinées à faciliter les échanges entre les régions. Ce rôle contribue à mieux orienter les flux de produits vivriers des zones excédentaires vers celles où les besoins

réduisant les difficultés d'écoulement des récoltes.

Un nouveau mécanisme doit également soutenir la transformation et la commercialisation des produits finis. Cette orientation vise à créer davantage de valeur ajoutée, à diversifier l'offre alimentaire locale et à promouvoir la consommation des produits togolais.

En portant son objectif de collecte à plus de 41 000 tonnes en 2026, le Togo entend ainsi consolider ses réserves stratégiques tout en rapprochant la politique de sécurité alimentaire des besoins des producteurs et des consommateurs. La réussite de cette ambition dépendra notamment de la capacité à accroître durablement les rendements, à faciliter l'accès aux marchés et à mieux valoriser les productions nationales.

La Rédaction



Achat de céréales par les agents de l'Ansat auprès des producteurs

intrants, de l'amélioration des techniques culturales, de la disponibilité des équipements et de la maîtrise de l'eau. Ces leviers sont essentiels pour accroître les rendements, limiter les pertes après récolte et rendre les exploitations plus résilientes face aux aléas climatiques. Créée en 2008, l'Ansat assure également le suivi

sont plus importants. Valoriser les productions locales

Le gouvernement veut par ailleurs encourager les acteurs publics et privés à s'approvisionner directement auprès des producteurs. L'objectif est de mieux alimenter les marchés, les unités de transformation et les élevages, tout en

Diplomatie

Trois ambassadeurs présentent leurs lettres de créances au président de la République

Le Président de la République, Jean-Lucien Kwassi Lanyo Savi de Tové, a reçu, ce jeudi 22 octobre 2026, les lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs accrédités auprès du Togo. Il s'agit de Jean Diur Muland, de la République démocratique du Congo (RDC), d'Alfalahi Harib Ahmad Essa Ghanim, des Émirats arabes unis (EAU), et d'Alessio Cappellani, de l'Union européenne (UE).

À l'issue de la cérémonie protocolaire, les trois diplomates ont successivement eu un premier entretien avec le chef de l'État. Ces échanges leur ont permis de présenter les perspectives de renforcement des relations d'amitié et de coopération entre leurs pays respectifs et le Togo. L'ambassadeur de la République démocratique du Congo, Jean Diur Muland, a exprimé sa

volonté de contribuer au renforcement des relations entre la RDC et le Togo, notamment dans les domaines de la logistique,



Les ambassadeurs de la RDC des EAU et de l'UE

du transport aérien et du commerce. Il s'est également félicité de la médiation togolaise dans la gestion de la crise dans l'est de la RDC, estimant qu'elle témoigne de l'importance des relations historiques qui

unissent les deux pays. « Nous allons contribuer au renforcement des relations entre nos deux pays. Le Togo a été

désigné médiateur de l'Union africaine dans la gestion de la crise dans l'est de la RDC. Nous voulons davantage œuvrer à la recherche de la paix afin de créer les conditions favorables à la paix et au développement

de notre contrée », a-t-il déclaré.

Pour sa part, l'ambassadeur des Emirats arabes unis, Alfalahi Harib Ahmad Essa Ghanim, a réaffirmé la volonté de son pays de consolider les relations bilatérales et de renforcer le partenariat avec le Togo.

« Nous sommes au Togo pour renforcer les relations bilatérales entre nos deux pays, ainsi que le partenariat qui existe déjà et que nous souhaitons consolider davantage. Nous allons nous atteler à cet objectif et poursuivre notre collaboration dans les différents domaines d'intérêt commun », a-t-il indiqué. Deson côté, l'ambassadeur de l'Union européenne, Alessio Cappellani, a souligné l'importance des

relations de coopération entre l'UE et le Togo.

« C'est une relation très importante. L'Union européenne accompagne le Togo depuis son indépendance. Nos relations se sont développées au fil des années et couvrent aujourd'hui un large éventail de domaines que nous comptons consolider » a-t-il précisé.

L'accréditation de ces trois ambassadeurs témoigne de la volonté commune du Togo, de la République démocratique du Congo, des Émirats arabes unis et de l'Union européenne de consolider leurs relations d'amitié et de coopération et d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat.

Source : présidence de la République

NOTRE APPLICATION



sur



GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE

Emportez l'économie
partout avec vous
en téléchargeant
notre application,
votre source
exclusive d'analyses
multisectorielles
percutantes

